

# Projet pour les Activités Pédagogiques Complémentaires de l'Ecole de [REDACTED]

Année scolaire 2014/2015

## Références institutionnelles :

*Circulaire n°2013-017 du 6 février 2013 « relative à l'organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires » :*

- Les activités pédagogiques complémentaires permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, une aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT.
- Les activités pédagogiques complémentaires peuvent s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants.
- Cette liste [des élèves qui bénéficient des APC] doit évoluer au cours de l'année en fonction de l'émergence de besoins nouveaux.
- [A l'école maternelle] Le travail en petits groupes permet de solliciter chaque élève et favorise les échanges avec l'enseignant.
- [A l'école élémentaire] L'aide favorise la prise de parole des élèves, les échanges entre pairs et avec l'enseignant, les essais, les reformulations ainsi que l'explicitation des démarches employées.
- En complément du travail effectué en classe, l'aide au travail personnel a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir une méthodologie de travail et de devenir de plus en plus autonome pour réaliser des tâches à sa portée.

## Objectifs visés, en adéquation avec les axes des projets d'école :

- Poursuivre le travail sur les « temps de transition » systématique entre l'extérieur (la maison) et la classe ;
- Aménager un temps d'accueil éducatif basé sur la régularité et permettant des interventions personnalisées ;
- Prévenir l'échec scolaire en travaillant sur tout ce qui contribue à installer les enfants, même très éloignés des attentes de l'école, dans leur « métier d'élève » ;
- Permettre à chaque enfant d'acquérir une méthodologie de travail et de devenir de plus en plus autonome.

### Modalités des « activités pédagogiques complémentaires » :

Il s'agit de généraliser, en maternelle comme en élémentaire, un « accueil éducatif » directement dans chacune des classes, et/ou au portail et/ou dans la cour, de 8h50 à 9h00 tous les matins, et/ou de 13h20 à 13h30 tous les après-midi, toute l'année afin de favoriser l'articulation famille/temps d'enseignement, d'amortir les ruptures et de favoriser le dialogue avec les familles. Ces temps pourront prendre différentes formes en fonction des besoins.

### **Tous les exemples ci-dessous sont à adapter en fonction des réalités locales :**

#### **Exemples en école primaire :**

- L'articulation avec le temps d'enseignement se fait de manière fluide, dans la continuité de ce temps d'APC ; les temps perdus de mise en rang à l'issue de la récréation, de gestion de tensions et de conflits de cour, de déplacements dans les couloirs et escaliers, d'installation dans la classe sont supprimés au profit d'un allongement du temps effectif d'apprentissage.
- Cet accueil éducatif permet des interventions personnalisées de l'enseignant de la classe auprès des élèves du fait de l'arrivée échelonnée des enfants. Une attention particulière sera donc portée à chacun à tour de rôle, tout au long de l'année : l'enseignant ayant des objectifs très divers selon les élèves, les interventions sont à la fois prévues pour chacun, et souples dans le calendrier.
- Les enfants nécessitant une sollicitation plus importante seront ciblés par l'enseignant et il sera demandé aux parents que ces enfants arrivent dès 8h50 ou 13h20.
- L'intérêt de la permanence du dispositif tout au long de l'année scolaire est de permettre une reprise de certaines interventions autant de fois que nécessaire pour certains élèves, comme une révision et une adaptation de ces interventions au fil de l'évolution des comportements et des problématiques.
- Participer à l'atelier proposé par l'enseignant qui privilégie ce moment pour des échanges verbaux individualisés et cibler les besoins des élèves (activité de soutien et de remédiation, activités préparées en fonction des apprentissages en cours).
- L'accueil en classe à 13h20 permet d'éviter les tensions et l'agitation liée à la récréation de 13h20 à 13h30. Les élèves sont accueillis et choisissent une activité calme, lecture d'albums, puzzles, coin-écoute, ...ce temps permet une reprise du temps d'apprentissage avec une meilleure disponibilité des élèves. L'enseignant peut profiter de ce temps calme pour mener un atelier langage avec un petit groupe d'enfants.

#### **Exemples d'interventions personnalisées en élémentaire :**

- Certains enfants arrivent de l'extérieur dans un état de tension incompatible avec les apprentissages scolaires. Il sera inévitable et indispensable de consacrer certains de ces créneaux d'accueil à la résolution des micro-conflits du moment : tous les enseignants savent que ces « temps perdus » à dénouer les tensions entre élèves, par la verbalisation et l'apprentissage de l'écoute de l'autre, sont autant de « temps gagnés » pour le travail scolaire. D'une manière plus générale, cet accueil échelonné, directement en classe, le matin

comme l'après-midi, aide les élèves à s'approprier la classe comme lieu « protégé », cadre qui leur permet d'écarter leurs éventuelles préoccupations extérieures à l'école pour être des élèves.

- Certains enfants sont particulièrement perdus dans la gestion de leur matériel scolaire. L'accueil éducatif des APC permet d'aider régulièrement ces enfants à ranger leur case, à réorganiser leur trousse, à mettre à jour leur porte-vue ou leur classeur... Ce temps de remise en ordre régulier offre par ailleurs la possibilité pour l'enseignant de s'assurer que l'élève a compris l'usage de tel ou tel cahier, de tel ou tel matériel : c'est aussi un temps d'échange verbal privilégié avec un ou plusieurs enfants sur le travail de la classe.
- L'accueil éducatif des APC permet le rangement régulier de la classe par les élèves eux-mêmes : tri et rangement du matériel collectif, entretien de ce matériel, mise en ordre des différents espaces de la classe, mise à jour des affichages... Une implication régulière des élèves modifie leur comportement dans la classe ; il s'agit d'amorcer progressivement des habitudes de responsabilisation de chacun et de coopération entre tous.
- Sur un plan plus strictement pédagogique, l'accueil éducatif des APC permet de préparer certains élèves aux activités d'apprentissage qui vont se dérouler pendant la demi-journée : certains élèves en difficulté trouvent en effet un bénéfice important à être « prévenus » de « ce qui va être travaillé » en groupe classe. Ils peuvent ainsi « reconnaître » la situation proposée, avoir compris ce que l'on attend d'eux, et s'impliquer plus activement dans le travail demandé. Ce temps peut permettre une mise en mémoire en revenant avec l'élève sur ce qui a été travaillé en classe ou chez lui (leçons apprises à la maison). C'est bien la régularité tout au long de l'année de ce type d'intervention qui peut générer progressivement un positionnement différent de certains élèves particulièrement éloignés des implicites culturels de l'école.
- Ce temps d'APC peut être le moment privilégié pour s'approprier des outils pédagogiques tels que le dictionnaire, les manuels de conjugaison et d'orthographe, les ressources numériques et les outils pédagogiques propres à la classe et à l'école.

#### ***Exemples d'organisation d'accueil éducatif en maternelle :***

- l'accueil est évolutif de la petite à la grande section. L'enseignant est disponible pour les enfants qui arrivent, les parents sont informés lors de la réunion de rentrée que l'enseignant se consacre aux enfants dès 8H20, les communications se font donc soit à l'atsem (dans les classes de petits), soit à un autre moment (11h30 ou 16h30). Les inscriptions à la cantine et garderie peuvent se faire par un système de tableau dans le couloir, permettant aux parents d'inscrire leur enfant sans déranger l'enseignant.
- 
- **Petite section** : accueil souple, respectant le rythme de chacun qui permet l'acquisition de nouveaux repères spatio-temporels et l'acquisition d'une autonomie affective.
- activités rituelles telles que marquer sa présence en accrochant son étiquette-prénom.

- Puis proposition de coins-jeux et ou d'imitations, évolutifs dans l'année pour renouveler l'intérêt.
- Activités en ateliers permanents : puzzles, jeux de constructions, jeux d'attention (lotos/mémoire), lecture d'albums, lecture du cahier de vie de la classe...
- Activités liées au projet de classe, en présence de l'enseignant, privilégiant ainsi les échanges verbaux avec les élèves qui en ont le plus besoin.

**Moyenne et Grande Section :**

- Activités rituelles : inscrire sa présence, s'occuper des plantes et/ou des élevages en fonction d'un tableau de responsabilités, écrire la date, relever la température.
- Choisir une activité en fonction des places disponibles et/ou s'inscrire sur un tableau : jouer à plusieurs (jeux de société), poursuivre une construction liée à un projet de classe, enrichir un projet de classe (cahier de vie, musée, collection, recherche documentaire...), utiliser les ressources numériques de la classe, réaliser des activités à consignes (graphisme, écriture, jeux ou activités mathématiques).

**Evaluation des APC « accueil éducatif » :**

En fin d'année scolaire, une évaluation des effets de l'accueil éducatif sur le climat scolaire de l'école et sur le positionnement des élèves les plus éloignés en début d'année des apprentissages, conduite par l'équipe enseignante de chaque école engagée dans ce projet, avec l'appui de l'équipe de circonscription, permettra de décider de la poursuite, de l'adaptation ou de l'arrêt de ce dispositif.